



Dans ce numéro

- Les consultations : résultats généraux 2
- La consultation auprès des étudiants 5
- La démarche prospective de la branche famille de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF, France) 9
- Couple, famille et enfants dans les conceptions du bonheur 13
- Les jeunes Autochtones face à l'avenir 15

BULLETIN SPÉCIAL



La famille
à l'horizon
2 0 2 0

À l'occasion du

COLLOQUE-DÉBAT

30 octobre 2008
Université du Québec
à Trois-Rivières

La famille à l'horizon

2020



Les consultations : résultats généraux

Les consultations : pertinence et intérêt


On a émis de nombreux commentaires sur l'intérêt, la pertinence, le réalisme de procéder ainsi à une démarche prospective qui vise l'horizon 2020. Dans l'ensemble, on reconnaît la portée pédagogique du projet, ne serait-ce que pour prendre distance avec les préoccupations quotidiennes, susciter des réflexions sur l'avenir, induire un questionnement sur les changements familiaux, voire mener à des prises de position sur des choix de société.

Évidemment, on s'est interrogé sur les origines de la démarche, le pourquoi des consultations ainsi que l'utilité des scénarios présentés. En ce cas, il a été constamment rappelé que les scénarios proposaient un cadre de référence pour penser l'avenir des familles et donc qu'ils ne prétendaient pas couvrir l'ensemble des futurs possibles, mais plutôt offrir des repères pour l'analyse et la réflexion. De plus, les grandes tendances sur lesquelles ils s'appuient directement des travaux des spécialistes qui ont contribué au symposium puis à l'ouvrage qui en est résulté, et renvoient ainsi à un univers centré sur le futur des familles. Et enfin, la

méthodologie retenue pour les consultations s'inspire sur la démarche prospective (qui a fait l'objet de présentations dans des bulletins de recherche antérieurs de même que dans l'introduction à l'ouvrage issu du symposium) ainsi que certaines techniques qui en sont issues.

Quelques commentaires sont même à l'effet que l'on n'a pas poussé suffisamment les scénarios. Certains ont soutenu qu'il aurait fallu être plus normatif dans le libellé des choix, par exemple au sujet de certaines tendances économiques, comme la montée du néo-libéralisme et ses effets sur l'accroissement des inégalités, voire l'appauvrissement de certaines catégories de population; ou encore au sujet du rôle de l'État dans la mise en place ou le retrait par rapport à diverses politiques sociales. Un spécialiste interrogé a dit que les scénarios étaient trop « volontaristes », car une réflexion prospective peut et doit refuser certaines tendances, même si elles apparaissent probables mais non souhaitables. Dans l'optique qu'il est possible de faire bouger les choses, de mobiliser des acteurs pour des réformes sociales, certains auraient souhaité la présentation de futurs possibles correspondant explicitement à des choix de société.

En contraste, d'autres ont fait état de leur scepticisme, puisque le bilan des « prédictions sur l'avenir » affiche un très faible niveau de succès! Il faut se méfier des « tendances » qui peuvent être rapidement infléchies par des conjonctures économiques ou politiques. Il faut reconnaître que des « faits porteurs d'avenir » qui représentent comme des préalables à l'examen de diverses tendances, s'ils sont présents en filigrane dans le texte, auraient pu être plus appuyés (la question des jeunes, celle de l'environnement, les perspectives démographiques, etc.).

Au plan des autres commentaires généraux, on ne sera pas surpris de constater que la notion de « famille » a suscité quelques débats. Trop normative pour certains, imprécise ou polysémique pour d'autres, voire biaisée par des approches disciplinaires pour quelques-uns, la palette des nuances proposées occupe tout le spectre des définitions. L'écueil est évident, il a été reconnu dès le départ par l'équipe de rédaction. D'autant plus que des tendances qui peuvent apparaître négatives pour les familles, aux yeux de certains, peuvent être considérées comme souhaitables pour d'autres; ou encore que des tendances affectant certains types de famille auront moins d'effets pour d'autres. 

Ce texte présente, de façon générale... L'étape de la consultation : la mise à l'épreuve des scénarios

Entre mars et juin 2008, le Conseil de la famille et de l'enfance et le CDRFQ ont mené une série de consultations autour des six scénarios de la famille à l'horizon 2020, présentés lors de la session de clôture du 9^e symposium québécois de recherche sur la famille, à l'automne 2007, publiés dans le dernier chapitre de l'ouvrage qui en est résulté. Les échanges suscités par ces rencontres ont été très fructueux, tant aux dires des participants que des personnes impliquées dans tout le processus.

Au total, près d'une quinzaine d'entrevues de groupe ont été réalisées. Nous avons également procédé à quelques entrevues individuelles auprès de personnes-ressources. Au total, près de 300 personnes ont été rencontrées, dont une vingtaine d'experts, près d'une centaine de représentants d'organismes divers et un corpus de sept entrevues de groupes réalisées auprès de 178 cégépiens.

Nous présentons dans ce Bulletin, deux textes de faits saillants tirés des consultations. Un premier texte présente, de façon générale, quelques éléments d'analyse et de réflexion suscités par l'ensemble des répondants. Ce texte expose autant les commentaires généraux sur la démarche en elle-même que sur des éléments spécifiques aux scénarios. Un deuxième texte présente, de façon plus détaillée, les résultats des consultations avec les étudiants de niveau collégial. Vous pourrez le constater, ce corpus est suffisamment distinctif pour qu'en ce cas on puisse en faire une analyse spécifique, d'autant plus que de nombreux commentaires sont à l'effet que l'horizon 2020 est fortement tributaire de l'attitude des jeunes d'aujourd'hui.

Les consultations : résultats généraux

On a aussi rappelé que les questions de genres, d'égalité entre hommes et femmes, de filiation, de conjugalité, de parentalité, des tensions entre la vie familiale et les libertés individuelles, entre autres, faisaient partie intégrante des rapports vécus au sein de l'institution familiale, qu'elles auraient pu être développées davantage.

Des éléments à appuyer davantage

Divers commentaires ont porté plus spécifiquement soit sur les cinq éléments qui ont servi de base à l'élaboration des scénarios (dont la discussion sera reprise dans le présent colloque), soit sur divers aspects que l'on aurait souhaité être plus appuyés.

Tendances du marché du travail et temps familial

La question des rapports au travail a fait l'objet de commentaires de la part de nombreux individus et groupes rencontrés. Il y a tout d'abord celle de l'articulation entre la vie familiale, la vie professionnelle et les temps personnels. Ici, on reconnaît d'emblée qu'il s'agit d'une question cruciale au point qu'on l'identifie comme objet premier des politiques sociales qui restent à mettre en œuvre. Après celle des services de garde et des congés parentaux, une politique de conciliation famille-travail reste à faire. On identifie aussi les exigences accrues du travail en termes de tâches, responsabilités, les horaires souvent plus tendus, lesquels créent de fortes tensions sur les responsabilités parentales. Ici on dira d'ailleurs que la manière dont les jeunes d'aujourd'hui envisagent leurs rapports au travail sera déterminante : accepteront-ils les longues heures de travail? Seront-ils plus exigeants en matière de qualité de vie au travail et d'autonomie professionnelle? Quelles seront leurs exigences en termes de disponibilité par rapport à leurs enfants et à leur famille? Quelle sera leur attitude par rapport à leurs employeurs? Comment entrevoient-ils l'avenir des retraites?

D'ailleurs, certains commentaires font ressortir l'optimisme des jeunes tant aux conditions de travail et leur aspiration d'avoir une qualité de vie. Même dans des emplois

très exigeants en terme de temps, la tendance serait perceptible. Des représentants d'un milieu rural perçoivent des possibilités d'adaptation dans l'organisation du travail afin de répondre aux aspirations des jeunes. Ainsi, les fermes de groupe sont une avenue intéressante pour la conciliation famille-travail.

La conciliation famille-travail est une priorité pour les représentants des milieux rencontrés. Selon eux, le monde du travail doit faire face aux changements d'attitude des pères qui souhaitent plus s'impliquer auprès de leur enfant. L'optimisme et le pessimisme se sont partagés la place : des signes encourageants d'avancées depuis une quinzaine d'années et des signes de manque de volonté du milieu de travail de l'autre.

Pour les plus pessimistes, il n'y a pas eu d'amélioration dans les conditions de travail depuis 20 ans, alors ce n'est pas bien parti. Dans certains milieux de travail, les conditions se sont détériorées et il est maintenant presque impossible de s'imaginer travailler là toute sa vie : on pense à l'éducation ou aux services de santé. Les emplois en croissance offrent de moins bonnes conditions et une plus grande précarité.

Trajectoires familiales et solidarités inter-générationnelles

Un chercheur a souligné que selon lui, la question de la génération des jeunes d'aujourd'hui constituait l'un des « faits porteurs d'avenir » les plus importants. De nombreux autres commentaires vont d'ailleurs en ce sens, puisque ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui porteront les familles de 2020 : rapports au travail, désir d'enfants, etc., d'où un texte entièrement consacré à l'analyse des groupes de discussion avec des cégépiens.

Une consultation menée auprès d'organismes œuvrant en milieu régional ou rural a fait ressortir les difficultés économiques des régions, le vieillissement démographique et même en certains cas le dépeuplement des villages; il est évident que le texte sur les scénarios n'a pas suffisamment fait ressortir les problématiques régionales ou rurales.

Dans un autre ordre d'idée, si on s'inquiète du danger de banalisation des ruptures conjugales, si on prend pour acquis qu'il s'agit d'un état de fait peu appelé à changer, on met surtout l'accent sur l'impact des recompositions familiales auprès des enfants, que l'on souhaite le moins négatif possible au plan émotif. On s'entend sur le rôle des beaux-parents auprès des enfants, sans que la relation de filiation ne soit remise en cause par la multiplicité des figures parentales.

Il se dégage un certain consensus sur le rôle grandissant des pères auprès des jeunes enfants, notamment par l'accord sur les congés parentaux qu'ils prendront en plus grand nombre.

Le rôle des grands-parents a bien entendu fait l'objet de commentaires. L'horizon 2020 c'est un peu l'après-baby-boom, de sorte que l'on s'interroge sur la disponibilité de cette nouvelle génération de grands-parents. On la voit partagée entre des enfants et petits-enfants issus d'unions plurielles (avec la question des affinités électives et d'une présence étroite ou distante selon les situations). On insiste sur des relations non contraignantes plutôt qu'obligées. On fait état des exigences du marché du travail, car on semble enclin à penser que ces grands-parents auront des responsabilités professionnelles accrues et prendront leur retraite plus tardivement, ne serait-ce qu'à cause du vieillissement de la main-d'œuvre, ils seront donc peut-être moins disponibles.

Dynamiques locale et communautaire et diversité culturelle

La majorité des personnes interrogées qui se sont exprimées sur le sujet portent une vision positive des rapports intercommunautaires futurs. Même si certains sont plus sceptiques, l'opinion des étudiants, celle de nombreux individus est à l'effet que se dessine un Québec ouvert et accueillant, et que les échanges interculturels vont s'accroître. On envisage une société de plus en plus tolérante. Les problèmes d'intégration ne sont pas à négliger, quelques-uns s'en inquiètent, mais la vision d'ensemble qui en ressort est davantage positive que négative.

Les consultations : résultats généraux

On semble prendre pour acquis que ce sont les organismes communautaires qui assureront, davantage que l'État, la prise en charge des projets collectifs. En dépit des faibles ressources disponibles, on compte sur le savoir-faire acquis, sur le dynamisme des nouvelles générations. Les avis sont cependant partagés quant aux possibilités de mobilisation des communautés et aux questions de relève. Il y a même un consensus relativement appuyé sur la montée des individualismes, frein à la solidarité et l'entraide. Certains s'inquiètent ouvertement de la fragilisation des milieux de vie, de la montée des inégalités territoriales (en matière de logement, d'accès aux services, etc.), voire de la création de ghettos économiques ou culturels.

Des représentants d'un milieu rural en risque de se désertifier soulèvent leur inquiétude face à l'avenir de leur communauté. Les emplois sont peu nombreux, les services en voie de disparition, les jeunes familles sont rares, les écoles et autres services publics menacés de fermeture, etc. Malgré qu'on affirme que le rythme de vie de la campagne est plus favorable aux familles, la crainte d'un essoufflement des intervenants, d'un délitement des liens communautaires et d'une dévitalisation du milieu pèse sur ces acteurs.

Dans un autre ordre d'idée, la question de l'environnement a été insuffisamment abordée aux yeux de plusieurs, ce qui a été reconnu d'emblée. Si l'on s'accorde à reconnaître des préoccupations environnementales croissantes, notamment chez les jeunes, certains sont sceptiques quant à l'impact des mesures déjà mises en œuvre, jugées insuffisantes, quand ils ne sont pas ouvertement inquiets de l'avenir même à court terme (aux vues par exemple de l'étalement urbain qui se poursuit, des questions de pollution et de ressources disponibles).

Diversité des valeurs et évolution du droit

La question de l'évolution du droit a peu été abordée. On reconnaît cependant la diversification des « valeurs » associées à la famille, pouvant aller d'ailleurs jusqu'au refus d'enfants. Dans les conceptions de la famille, on met notamment l'accent sur le

respect de la pluralité des formes de vie familiale, sur les valeurs de solidarité, d'entraide et de respect, on exprime assez nettement une « vision intergénérationnelle » des familles contemporaines.

Comme on l'a souligné, l'optimiste est généralement de rigueur pour le respect des diversités culturelles, sans que l'on escamote pour autant les défis à venir.

Projet de société et gouvernance politique

C'est la dimension politique qui a le plus retenu l'attention. On l'a trouvé moins bien structurée pour certains, trop timide pour d'autres. C'est souvent autour de ce thème, d'ailleurs, que l'on aurait souhaité des choix politiques et sociaux plus clairs. On en a profité pour s'interroger sur le triomphe annoncé du néo-libéralisme, pour s'alarmer de l'indigence politique actuelle ou pour questionner le leadership politique, pour s'inquiéter de la remise en cause du rôle de l'État, pour discuter de l'état actuel de la participation citoyenne. Sur le même sujet, on n'a pas oublié de rappeler que la dimension politique interpellait tous les paliers de gouvernement, du plan fédéral (peu présent dans le document), au secteur régional et municipal (également peu mis en cause). Dans l'ensemble cependant, la majorité des personnes rencontrées ne semble pas inquiète d'une véritable mise en cause des avancées politiques familiales québécoises (congés parentaux, services de garde, tout particulièrement) et entrevoit peu de changements significatifs à court terme. On juge cependant que l'offre de services de garde demeurera insuffisante. On évoque une politique nettement nataliste pour faire face au défi démographique. On s'inquiète de la dette publique et de son impact sur l'accessibilité aux soins de santé. Les groupes communautaires rencontrés ont exprimé leurs inquiétudes quant aux ressources disponibles, qu'on juge insuffisantes et qui semblent de plus en plus orientées vers des actions de plus en plus ciblées, voire ponctuelles et à court terme.

Conclusion

On peut presque parler d'une certaine unanimité au sujet de la pertinence et de

l'intérêt de la démarche prospective qui a été entreprise par les deux Conseils. Il ressort également que l'on a fréquemment souligné l'idée qu'il faut agir dès maintenant, tant l'horizon 2020 est déjà près de nous, que l'on peut identifier des pistes d'action, voire des projets politiques, sociaux et économiques, au regard des inquiétudes soulevées par de nombreux intervenants, notamment face à un marché du travail qui peut se dégrader, aux inégalités sociales qui s'amplifient, aux tensions territoriales et régionales qui peuvent s'aggraver, aux milieux de vie qui se fragilisent.

Cependant on semble confiant que les avancées politiques se maintiendront, tout particulièrement en matière de congés parentaux et de services à la petite enfance. Ici aucun recul n'est envisagé, ce serait d'ailleurs jugé inacceptable. Bref, on se dit fier du niveau de politiques sociales qui caractérise la société québécoise, on le prend pour acquis, on n'envisage aucun retrait possible. On a parlé de « choix de société ». Pour l'avenir, d'autres avancées significatives sont aussi souhaitées : on a mentionné les questions reliées à la qualité de l'environnement, l'importance d'une politique du logement, le développement accéléré du transport en commun. On se dit préoccupé par les tensions sur le marché du travail et de l'emploi, et ici la question de la conciliation famille-travail a été régulièrement évoquée comme l'un des projets politiques qui tarde à prendre forme.

L'avenir de la société québécoise réside dans la génération des jeunes d'aujourd'hui, la très vaste majorité des répondants en est très consciente, en fait un acteur-clé de l'horizon 2020. L'attitude des jeunes par rapport à la famille et au désir d'enfant, leurs conceptions du travail, leurs choix politiques, leurs préoccupations environnementales, seront déterminants.

GILLES PRONOVOST

Directeur général

Conseil de développement de la recherche
sur la famille du Québec (CDRFQ)

La consultation auprès des étudiants

La consultation auprès des étudiants de niveau collégial s'est effectuée du 6 mars au 1^{er} avril 2008 dans 3 cégeps. Sept groupes d'étudiants ont été rencontrés, totalisant 178 collégiens. Le déroulement des rencontres s'inspirait de la méthode de l'Abaque de Régnier et elles avaient une durée d'une heure quinze maximum.

Les étudiants devaient se prononcer sur une série d'énoncés regroupés en 3 niveaux d'observation : la famille de 2020 (sa composition et les relations entre ses membres), le mode de vie des familles en 2020 et le contexte de 2020. Chaque énoncé représentait une hypothèse d'évolution plus ou moins vraisemblable. Les répondants devaient dire s'ils étaient d'accord ou pas. Avec une animation appropriée, il était possible d'entendre des points de vue contrastés et des perceptions quant à l'avenir qui ne faisaient pas nécessairement consensus, apportant une valeur ajoutée à la démarche.

Le texte expose les faits saillants de la consultation auprès des collégiens. Il présente, dans un premier temps, les conclusions qu'on peut dégager des niveaux élevés ou faibles d'adhésion sur les énoncés. Dans un deuxième temps, il s'attarde sur les propos entendus et présente les principaux résultats en fonction des 5 dimensions des scénarios. Dans un troisième temps, il fait ressortir comment les perceptions des étudiants peuvent diverger de celles des autres répondants. Finalement, il dégage quelques éléments de réflexion sur la vision qu'ils ont de leur avenir personnel.

L'adhésion aux énoncés

Pour chacun des énoncés, les étudiants se prononçaient sur leur niveau d'accord à l'hypothèse d'évolution proposée. Les énoncés qui ont obtenus le moins d'adhésion se rattachent presque tous à la dimension des

trajectoires familiale et des solidarités intergénérationnelles¹. Dans un sens, on pourrait interpréter ces résultats comme une affirmation de l'importance de la vie familiale et une résistance à la mouvance familiale observable et même un espoir de retour à une plus grande stabilité conjugale et familiale.

Les énoncés qui obtiennent le moins d'accord de la part des étudiants rencontrés :

- Je pense qu'il sera admis qu'un enfant peut avoir **trois ou quatre parents**. (énoncé 9)
- **Le travail sera ma priorité** en 2020. (énoncé 31)
- Je pense que **mes enfants** (ou les enfants de mes proches) **ne seront pas exposés** à des ruptures conjugales d'ici 2020. (énoncé 3)
- Je pense que les **grands-parents récemment immigrés** auront de la difficulté à jouer leur rôle auprès de leurs petits-enfants nés au Québec. (énoncé 11)
- Je pense que l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication facilitera les **communications familiales**. (énoncé 14)

Par ailleurs, les énoncés qui ont obtenu le plus d'adhésion de la part des étudiants rencontrés se rattachent à plusieurs dimensions. Ces résultats nous donnent à croire que les étudiants sont, globalement, favorables à l'intervention de l'état dans le soutien aux familles, mais inquiets des finances publiques. De plus, les résultats

suggèrent que les étudiants considèrent que les relations familiales doivent être non contraignantes.

Les énoncés qui obtiennent le plus d'accord de la part des étudiants rencontrés :

- Compte tenu des prévisions du vieillissement de la population, je pense que l'État devrait davantage **soutenir ceux qui souhaitent des enfants**. (énoncé 28)
- Il y aura davantage de couples qui opteront pour des **contrats légaux de vie commune** et délaisseront les mariages religieux et civils. (énoncé 15)
- Je crains les conséquences de la **dette publique** et les **coûts du système de santé**. (énoncé 29)
- Je pense que les grands-parents entretiendront avec leurs petits-enfants des **relations divertissantes et non contraignantes** pour eux. (énoncé 6)
- On considérera que pour **bien s'occuper de ses parents en perte d'autonomie**, il faut surtout trouver une résidence qui leur convienne, s'assurer qu'ils ont de bons soins et leur rendre visite régulièrement. (énoncé 8)

La consultation auprès des étudiants

La justification des réponses

Les étudiants étaient, par la suite, invités à expliquer leur choix de réponse. À partir des propos entendus, il est possible de dégager certains faits saillants pour chacune des 5 dimensions des scénarios.

En regard des **tendances du marché du travail et du temps familial**, il ressort, à la lecture des comptes rendus, que les étudiants sont, en très grande majorité, confiants face à leur position future sur le marché du travail, même s'ils reconnaissent que les conditions de travail sont, pour plusieurs, difficiles. Globalement, les répondants ne démontrent pas d'inquiétude par rapport au travail. Ils sont optimistes quant à leur trajectoire et ouverts à la mobilité professionnelle et à la formation continue. Leurs propos indiquent que le travail ne sera pas au centre de leur vie. Ils veulent « un travail, oui, mais une vie sociale aussi ».

En ce qui concerne, **les trajectoires familiales et solidarités intergénérationnelles**, les propos démontrent une attitude assez « traditionnelle » dans leurs attentes quant à la composition de la famille et au rôle des parents. La conception de la biparentalité, prenant pour point d'appui l'ordre de la nature, ressort assez fortement chez certains répondants. Ainsi, dans le cas d'une recombinaison familiale, « les deux parents vont toujours rester les mêmes; s'il y a quelqu'un qui entre dans sa vie, il peut aider le parent, ça ne prendra pas la place du parent biologique ». Ils souhaitent une relation conjugale stable et se disent prêts à faire en sorte que cela fonctionne afin de ne pas faire subir une rupture à leurs enfants. Dans ce sens, certains sont critiques envers leurs parents qui se sont séparés, qualifiant leur geste d'égoïste. Finalement, dans leurs propos, on dénote une affection, un attachement pour les grands-parents. La majorité

considèrent le rôle des grands-parents assez stable et s'appuient sur leur vécu pour démontrer l'importance de la dimension affective dans les relations avec leurs grands-parents.

Les perceptions de ces jeunes à l'égard de l'évolution de leur milieu de vie recouvrent la dimension des **dynamiques locale et communautaire et de la diversité culturelle**. Il a été particulièrement difficile pour les étudiants de se projeter et de se faire une opinion sur l'évolution possible des aspects reliés aux dynamiques locale et communautaire. En général, les propos des répondants suggèrent que plus le sujet abordé est près de leur vécu, plus ils font preuve de scepticisme à l'égard des institutions en place. Selon certains d'entre eux, les gens doivent se sentir personnellement concernés par une cause pour prendre part à des projets collectifs. Le bien-être individuel et la recherche du plaisir seraient les principales motivations à l'action collective.

Au niveau de la **diversité des valeurs et de l'évolution du droit**, ils font preuve de pessimisme face à l'entraide marquée par l'individualisme, mais assez optimistes quant à la tolérance sur la diversité culturelle. Ils se montrent confiants envers les jeunes générations qui, selon eux, manifestent une plus grande tolérance grâce, notamment, à une connaissance plus précoce des différences culturelles. Les questions de droit ont été peu abordées, mais il semble y avoir consensus, pour les étudiants répondants, sur le désintéressement au mariage et la tendance à choisir l'union libre : « le mariage n'est pas garant de la durée de l'union, bien au contraire ». En ce qui a trait au contrat légal de vie commune, bien qu'on y voit des avantages, on souligne que la lourdeur d'une telle modalité pourrait décourager plusieurs couples d'y avoir recours.

Finalement, en ce qui a trait à un **projet de société et à la gouvernance politique**, les propos recueillis reflètent que les étudiants sont, en majorité, très favorables au soutien de l'état envers les familles, particulièrement pour les familles nombreuses, l'éducation et la pratique du sport. Par ailleurs, ils sont sceptiques par rapport aux investissements et aux capacités de l'État d'investir suffisamment pour combler les besoins. De plus, ils sont mitigés ou ont de la difficulté à se prononcer sur la capacité « potentielle » des gens à se mobiliser.

La comparaison des réponses

Comme il a été indiqué dans le texte précédent, d'autres acteurs de la scène familiale ont été rencontrés dans le cadre du projet. Au total, 90 personnes ont été consultées à partir d'un extrait du questionnaire rédigé pour les étudiants. Les résultats obtenus dans ces deux groupes de répondants sont parfois semblables et parfois divergents. Cette section fait ressortir les différences entre les perceptions des étudiants et celles des autres répondants².

Le tableau suivant présente clairement les moyennes obtenues à chacun des énoncés pour les étudiants consultés et les autres répondants. L'écart entre les deux groupes de répondants est élevé pour les énoncés situés en haut du tableau. Il est intéressant de constater que l'énoncé qui suggère qu'il sera admis qu'un enfant pourra avoir 3 ou 4 parents reçoit une faible adhésion de la part des étudiants et une adhésion plutôt forte pour les autres répondants.

La comparaison des énoncés suivants laisse croire à un optimiste propre à la jeunesse et à un réalisme, ou même un pessimisme, généré par l'expérience de vie personnelle et professionnelle.

La consultation auprès des étudiants

Tableau comparatif des moyennes obtenues aux énoncés

Énoncé	Moyenne Autre	Moyenne Étudiants	Écart
9 Je pense qu'il sera admis qu'un enfant peut avoir trois ou quatre parents .	3,6	2,2	1,4
32 Je pense que les conditions de travail (horaire, salaire, etc.) de 2020 permettront à mes proches et à moi-même d'avoir une vie personnelle satisfaisante.	2,7	3,5	0,8
4 En 2020, je pense que les enfants qui vivront des transformations familiales seront soutenus par des ressources communautaires et scolaires s'ils en ont besoin.	3	3,6	0,6
11 Je pense que les grands-parents récemment immigrés auront de la difficulté à jouer leur rôle auprès de leurs petits-enfants nés au Québec.	3,3	2,7	0,6
6 Je pense que les grands-parents entretiendront avec leurs petits-enfants des relations divertissantes et non contraignantes pour eux.	3,3	3,8	0,5
18 Je pense, qu'en 2020, il y aura des villes et quartiers presque entièrement dédiés aux aînés riches et en santé.	3,5	3	0,5
19 Je pense que, d'ici 2020, les investissements publics ne réussiront pas à renouveler les équipements collectifs et les infrastructures (équipement de loisir, école, réseau routier, parcs, etc.).	3,5	3,1	0,4
13 En 2020, je pense que le nombre de couples sans enfants et sans projet d'enfants sera plus grand.	2,8	3,2	0,4
28 Compte tenu des prévisions du vieillissement de la population, je pense que l'État devrait davantage soutenir ceux qui souhaitent des enfants .	4	4,2	0,2
29 Je crains les conséquences de la dette publique et les coûts du système de santé .	3,7	3,9	0,2
10 Je pense que la majorité des beaux-parents auront un rôle important auprès de l'enfant.	3,6	3,5	0,1
21 Je pense que les gens seront plus tolérants et accepteront mieux les différences culturelles.	3,4	3,5	0,1
23 Il est possible que les écoles de quartiers (ou de village) soient, pour la grande majorité, des « écoles communautaires » ouvertes 7 jours et 5 soirs par semaine. L'équipement serait disponible à l'ensemble des élèves et aux familles du quartier (ou du village).	2,9	3	0,1
25 Avec l'Internet, il sera plus facile de se mobiliser pour faire bouger les choses.	3	3,1	0,1
26 Il est utopique de penser que les communautés auront développé un véritable savoir-faire pour transformer des problèmes en projets collectifs .	3	3,1	0,1
33 Je pense que les pères prendront des congés familiaux importants dans les premières années de vie de l'enfant.	3,5	3,6	0,1
35 Les places en CPE (centres de la petite enfance) seront suffisantes et combleront tous les besoins des parents.	2,9	2,8	0,1
14 Je pense que l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication facilitera les communications familiales .	2,7	2,7	0
22 Je pense que les gens s'entraideront davantage.	2,8	2,8	0
5 D'ici 2020, on assistera à une banalisation de l'impact émotif sur les enfants de la séparation des parents.	2,8	2,8	0

La consultation auprès des étudiants

Les perceptions de leur avenir

Parmi l'ensemble des énoncés qui étaient proposés aux étudiants de niveau collégial, certains nous éclairent sur la présence d'un projet d'avenir ou pas ainsi que sur les perceptions qu'ils ont de leur avenir personnel.

Les répondants ont, en majorité (plus de 60 %), indiqué qu'ils avaient déjà un **projet de vie** pour les 12 prochaines années. En général, ces étudiants disent avoir une ligne directrice, un chemin qu'ils veulent emprunter, en sachant par contre qu'ils peuvent faire de petits détours, sortir du chemin pour prendre un autre embranchement, si autre chose de mieux se présente à eux. Ils ont une bonne idée de ce qu'ils souhaitent, mais se disent conscients que des embûches non prévisibles peuvent survenir et ils restent ouverts aux opportunités.

Toutefois pour une minorité de répondants, l'horizon de 2020 est encore très loin, trop loin même : « c'est l'inconnu total ». Vaut mieux voir ça au jour le jour. Certains disent ne pas savoir ce qu'ils feront dans quelques mois alors dans douze ans... « il y a plein de choses qui peuvent arriver » ou « je ne veux pas me préoccuper à l'avance ». De toute façon, « on est dans un climat qui change tout le temps » alors « j'essaie de vivre au jour le jour et de ne pas prévoir longtemps ».

De manière plus précise, on peut noter que près de la moitié des répondants affirment avoir **une idée de leur famille en 2020**. Certains sont déjà en couple, plus rares sont

ceux qui ont un enfant alors que les autres disent savoir ce qu'ils veulent. Malgré le projet, ils se disent conscients des imprévus.

Il y a moins d'un répondant sur cinq qui n'a aucune idée de ce que sera sa famille en 2020. Pour eux, il y a trop d'inconnu, c'est trop loin et ils sont trop jeunes pour savoir cela. Le travail est la priorité, la famille vient ensuite diront quelques-uns.

Quant à savoir s'ils ont une idée de **l'endroit où ils habiteront en 2020**, les réponses sont plus dispersées : environ le tiers disent avoir une idée, près d'un autre tiers disent n'en avoir aucune idée et le dernier tiers se partage entre ceux qui avaient une réponse mitigée et ceux qui n'avaient aucune réponse.

En général, une prévision de mobilité géographique est réaffirmée dans les propos des répondants. Le goût du voyage, de l'aventure, de l'ouverture au monde ressort fortement chez certains: « je n'ai pas d'attaches, le monde nous est ouvert ». Les déménagements pour les études ou le travail font partie des perspectives d'habitation. D'autres, moins nombreux, ont une idée plus précise de ce qu'ils veulent et expriment leurs préférences pour le milieu urbain ou rural, pour une ville en particulier, celle de leur famille ou de la famille de leur conjoint.

Conclusion

Les points de vue des collégiens rencontrés sont une précieuse indication sur ce qui peut advenir, sur les probabilités des évolutions

possibles. On peut déceler dans leurs propos des germes de l'avenir, peut-être moins sur la société en général que sur l'organisation familiale telle qu'elle se dessinera en 2020. À ce moment, ils seront encore plus près de mettre en œuvre les choix concernant leur vie personnelle et familiale, car ils auront autour de 28 ans, âge moyen de la première maternité de nos jours.

CHANTALE DUMONT

Analyste-conseil

Conseil de la famille et de l'enfance

Cet article est extrait de l'analyse détaillée qui sera rendue publique sur le site du Conseil de la famille et de l'enfance.

NOTES

¹ On peut croire qu'ils ont plus de facilité à se prononcer sur ces aspects qui les touchent de plus près et que plusieurs d'entre eux ont été plus affirmatifs pour ces énoncés. Après vérification, on peut dire que ce n'est pas le cas.

² Ils sont tous des acteurs intéressés par les questions famille, ce sont des représentants de groupes communautaires, de grandes centrales syndicales, du milieu rural, de travailleurs dans le domaine familial.

La démarche prospective de la branche famille de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF, France)

DELPHINE CHAUFFAUT, DIRECTRICE DE LA RÉDACTION *INFORMATIONS SOCIALES*.

La branche famille de la Sécurité Sociale française s'est lancée, depuis 2005, dans une démarche prospective. L'enjeu, pour l'institution, était dans un premier temps de se doter d'un outil d'appréhension de son environnement social, économique et politique. Dans un second temps, il s'agissait de se doter d'idées, pour le futur, en fonction de différentes configurations de cet environnement.

Les objectifs de la politique familiale

Le programme qualité efficacité, qui a pour ambition de mesurer l'impact des politiques de sécurité sociale, définit ainsi les objectifs de la politique familiale :

- contribuer à la compensation financière des charges de famille;
- aider les familles vulnérables;
- concilier vie familiale et vie professionnelle;
- garantir la viabilité financière de la branche « Famille ».

Ces objectifs sont mis en œuvre au travers de différentes modalités d'intervention : versement de prestations aux familles, développement de services, réduction d'impôts..., par plusieurs acteurs : branche famille, système d'impositions, collectivités locales...

La première phase : construction de quatre scénarios

La première phase a permis la création de scénarios contrastés d'évolution de la politique familiale. Pour cela, une série de variables ont été identifiées comme influentes. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une investigation permettant de repérer : sa situation actuelle, les problématiques qui se posent, les forces qui agissent et finalement les quelques grands scénarios crédibles d'évolution.

Ces variables ont été regroupées en composantes : contexte démographique, contexte économique, modes de vie et aspirations

sociales, politiques sociales. Les scénarios d'évolution de chacune des variables ont permis, assemblés, de construire des scénarios pour chaque composante.

De la même façon que les micro-scénarios, sont combinés les différents scénarios des composantes pour retenir des scénarios globaux d'environnement de la politique familiale : quatre « futurs possibles » sont ainsi présentés.

La liste des variables par composante

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Croissance économique
Emploi et travail
Revenus des ménages
Épargne et consommation
Éducation et formation
Finances publiques

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

Fécondité et accroissement naturel
Émigration et immigration
Migrations infra régionales
Évolution des structures familiales
Temps sociaux
Cohésion sociale

MODES DE VIE ET ASPIRATIONS SOCIALES

Évolution de la valeur famille
Participation et citoyenneté
Dynamiques territoriales

POLITIQUES SOCIALES

Décentralisation et déconcentration
Évolution de la couverture des risques sociaux
Pilotage du dispositif de sécurité sociale
Logement
Lutte contre l'exclusion

Résumé de quatre « futurs possibles »

Scénario 1 : Tendanciel : un repli mécanique de la politique familiale

Ce scénario se caractérise par le prolongement des principales tendances en cours :

un contexte économique morose, un vieillissement accéléré de la population, la continuation des transformations familiales. Plusieurs objectifs sont poursuivis par la politique familiale, sans être clairement priorisés : faciliter la conciliation vie familiale/vie professionnelle, favoriser la natalité, réduire la pauvreté...

Faute de choix clairs et compte tenu des contraintes budgétaires, des économies se pratiquent par ajustements ponctuels, dans un contexte de tension sur les financements. Les efforts se concentrent particulièrement sur le coût de gestion¹ et sur l'organisation du dispositif (regroupement d'organismes, mise en place de « guichets uniques »). Mécaniquement, dans ce contexte, la politique familiale est en repli relatif par rapport aux autres pans de la protection sociale (maladie, retraite notamment), voire en repli absolu.

Scénario 2 : Les indicateurs au vert : une politique familiale confortée

Ce scénario se caractérise par la conjonction d'évolutions favorables pour conforter la politique familiale : une croissance « retrouvée » et riche en emplois, une stabilisation des transformations familiales, un vieillissement pondéré par un niveau de fécondité encore plus élevé qu'aujourd'hui. Ce scénario, qui n'est pas impossible mais suppose notamment d'emprunter de nouveaux chemins, en particulier pour ce qui concerne la politique de l'emploi, est celui de tous les indicateurs au vert.

La politique familiale est dans ce cadre en expansion; lui sont attribués des mérites comme le soutien à la fécondité et la conciliation vie familiale/vie professionnelle. La politique familiale à la française inspire les orientations de l'Union européenne. Les moyens financiers qui lui sont alloués se trouvent confortés. Ce futur possible, optimiste, n'est pas nécessairement celui du statu quo quant aux formes et aux priorités des dépenses publiques en direction des familles. Il peut s'accompagner d'une remise à plat de certains dispositifs, dans un contexte de confiance.

La démarche prospective de la branche famille de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF, France)

Scénario 3 : La politique familiale contestée

Dans un contexte de faible croissance, d'explosion des dépenses vieillesse/dépendance, de difficultés persistantes à maîtriser les dépenses de santé, des arbitrages défavorables sont effectués au détriment de la politique familiale. Les dépenses de prestation, mais également les dépenses fiscales, voire celles pour les équipements sont réorientées vers d'autres risques. La remise en cause de l'universalité des allocations familiales pourrait être radicale : l'idée même d'une politique familiale à base et visée universelle est contestée, au profit d'une logique d'aide sociale pour les familles à bas, voire très bas revenus.

Cette contestation est rendue possible par l'incapacité à démontrer ce qu'il en est

véritablement des effets et des coûts des dépenses en direction des familles. L'accent est alors davantage mis sur une politique active de l'emploi, qui est considérée comme la plus efficace pour aider les couples à réaliser leur désir d'enfants. Une autre option de ce scénario est la critique de la socialisation des revenus au profit d'un retour à la solidarité familiale.

Scénario 4 : La politique familiale rénovée et recentrée

Dans un contexte qui peut être celui d'un cumul de difficultés financières et sociales comme celui d'un contexte plus favorable (relativement), des arbitrages sont effectués entre les différents pans de la protection sociale, en faveur des investissements en direction des enfants et de la jeunesse. Ce

choix de l'investissement social dans le capital humain, part du principe qu'il est préférable de privilégier la prévention (l'investissement sur l'enfant) plutôt que le curatif (des politiques sociales pour les adultes). Des services extensifs pour déléguer le soin des enfants et des autres personnes dépendantes sont développés, tandis que la formation et l'emploi de toutes les personnes en âge de travailler sont encouragés. Fondé sur l'égalité des chances plus que sur l'égalité des conditions, ce modèle conduit assez logiquement à l'individualisation des droits sociaux. Il peut s'ensuivre une politique familiale renforcée mais réformée, avec des priorités claires quant à ses domaines, voire même ses modalités d'intervention.

LES « FUTURS POSSIBLES » DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Composantes		Micro scénarios			
Contexte démographique	Vieillesse atténué, renforcement des liens familiaux	Vieillesse accéléré avec transformations familiales accrues	Vieillesse exacerbé, déstabilisation des formes et des solidarités familiales		
Contexte économique	Croissance retrouvée et développement de l'emploi	Croissance faible et sous-emploi	Croissance en panne et chômage persistant		
Modes de vie et aspirations	Solidarité	Polarisation	Chacun pour soi		
Acteurs et territoires	La région intégratrice	Les compétitions locales	Le département contraint		
Politiques sociales	Modèle de protection sociale universelle	Modèle social français non réformé	Modèle libéral	Modèle orienté vers l'investissement social	
Scénarios globaux d'environnement					
Ajustements paramétriques			Réformes structurelles		
Scénario tendanciel : le repli mécanique de la politique familiale		Scénario des indicateurs au vert	Scénario de l'option libérale et du retrait du public	Scénario du choix fort en faveur de l'enfance et de la jeunesse	
Conséquences en termes de politique familiale					
La politique familiale en repli mécanique		La politique familiale confortée	La politique familiale contestée, sacrifiée	Une politique familiale rénovée et recentrée	

La démarche prospective de la branche famille de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF, France)

La seconde phase : concrétiser les scénarios

La seconde phase avait vocation à illustrer quelques conséquences qu'emportaient ces scénarios pour les champs d'intervention de la politique familiale et sociale. L'ambition était d'initier une réflexion sur l'avenir des politiques, en se dotant d'une « boîte à idées ». Ainsi, sans prétendre faire le tour du sujet, mais plutôt avec le dessein d'apporter une pierre à l'édifice de la réflexion, ces travaux ont permis de projeter quelques orientations, parmi d'autres, que pourraient prendre les politiques familiales et sociales dans les années à venir. Le groupe de travail s'est donc attaché à donner de la consistance à ces scénarios en proposant, concrètement, des

mesures et dispositifs publics correspondant aux quatre scénarios.

Cinq chapitres, nécessairement arbitraires, structurent les travaux : petite enfance, enfance-jeunesse, jeunes adultes, logement, insertion. Des encadrés complémentaires évoquent par ailleurs des questions clés sous un angle plus spécifique : le handicap, les avantages familiaux de retraite, la prise en compte de l'âge pour le coût de l'enfant, la gouvernance.

Pour chacun des chapitres, deux étapes ont été réalisées :

- Une étude approfondie de la question, comprenant un bilan quantitatif et

qualitatif des dispositifs et du public ciblé, un bilan sur les acteurs, les problématiques du champ et des comparaisons internationales

- Se fondant sur la première partie, et en particulier sur les idées développées dans les comparaisons internationales ou dans les travaux d'étude, une réflexion sur l'avenir des dispositifs en fonction des quatre scénarios précédemment étudiés. Sur cette réflexion, pour chaque grand chapitre a été préférée une approche sélective de quelques sujets emblématiques, approfondis (voir encadré).

Les questions posées par champ d'intervention

La petite enfance

- Quels pourraient être les contours et le contenu d'un service public de la petite enfance?
- Le financement de l'arrêt d'activité d'un parent dans le cas de la garde par ce parent : quelles conditions, quelles limitations?
- Faut-il privilégier les prestations ou les services? Peut-on imaginer la création d'une allocation unique offrant une plus grande liberté de choix aux parents?

Enfance - Jeunesse

- Quelle compensation de la charge financière représentée par les enfants?
- Quel est le soutien aux dispositifs d'occupation périscolaire et extrascolaire des enfants et des jeunes?
- Redistribution horizontale ou redistribution verticale?
- Universalité ou ciblage des prestations et de l'accès aux services?
- Objectifs éducatifs et d'autonomie centrés sur l'enfant, ou objectifs de renforcement de la fonction parentale?

Jeunes adultes

- Quel mode d'autonomie pour les jeunes? En matière de logement, de vie quotidienne, d'insertion professionnelle.
 - Universalité ou ciblage des aides?
 - Prestations sans contreparties ou prestations avec exigences de contreparties?

Logement

- Quelle est la politique globale du logement? Quel équilibre entre les aides à la pierre et à la personne?
- Quels dispositifs de soutien spécifiques : aides ponctuelles, traitement de l'indécence, de l'habitat précaire?

Insertion

- Quelles modalités du ciblage : politique générale pour tous les bénéficiaires sans emploi ou différence de traitement dans l'accompagnement en fonction de la situation personnelle?
- Quelle incitation, notamment via les dispositifs d'intéressement et des droits connexes?
- Quelles contreparties ?

La démarche prospective de la branche famille de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF, France)

Résultats : l'exemple du congé parental

Il est délicat de présenter en quelques mots l'ensemble des options pour l'ensemble des scénarios qui ont été imaginés. À titre illustratif, nous présenterons donc un exemple : celui du congé parental.

Le fonctionnement français prévoit aujourd'hui que les parents peuvent, au-delà du congé maternité, interrompre leur activité, pour une période allant jusqu'à 3 ans de l'enfant, en étant assurés de retrouver un emploi dans leur entreprise s'ils sont salariés. Une prestation forfaitaire (environ 1/2 salaire minimum) accompagne ce retrait, durant un maximum de 6 mois pour le premier enfant et de 3 ans pour les suivants. À partir du troisième enfant, la possibilité est offerte de recourir à une prestation d'un montant plus élevé (3/4 du salaire minimum) durant une période maximale de un an. Les analyses soulignent deux limites importantes : une insuffisante répartition du congé entre le père et la mère (seuls 2,5 % des bénéficiaires de la prestation sont des hommes) et une incitation pour les femmes, en particulier les moins bien insérées professionnellement, à se retirer du marché du travail.

Déclinés sur les quatre scénarios, ce système pourrait évoluer.

Scénario 1 : tendanciel

Dans ce scénario est favorisé le libre choix parental, via la multiplication des options possibles, à temps plein ou à temps partiel.

Sur le même principe que l'option offerte aux parents de trois enfants d'un congé long faiblement rémunéré ou d'un congé plus court, mieux rémunéré, on peut imaginer la création d'un congé toujours mieux indemnisé sur 6 mois, ou la multiplication d'options de longueur et de montant variable, en fonction du rang de l'enfant et de la situation au regard de l'emploi du parent concerné.

Le recours aux différentes options dépendrait alors des conditions financières de celles-ci : la valorisation du temps partiel favorise le recours à ce mode de conciliation (y compris par effet d'aubaine), la valorisation des congés courts bien rémunérés peut développer

les arrêts de quelques mois en prolongement du congé maternité.

Scénario 2 : la politique familiale confortée

Ce scénario permet une refonte de la prestation et des congés parentaux, visant à assurer un libre choix pour l'ensemble de la population, tout en évitant les effets négatifs de retrait durable d'une partie de la population du marché du travail.

Le principe est l'attribution, dès le premier enfant, d'une somme proportionnelle aux revenus du parent qui interrompt son activité (par exemple 75 % du salaire), pour une période dépendant du rang de l'enfant (6 mois pour le premier, un an pour le second, 1,5 an pour les suivants).

Cette somme constitue un droit de tirage, valable durant les 15 premières années de l'enfant et utilisable pour des périodes d'arrêt complet ou des périodes de temps partiel. Pour favoriser l'égalité des sexes, une partie de cette somme doit être utilisée par l'autre conjoint, sous peine d'être perdue.

On assiste à un développement fort du temps partiel, pour partie par effet d'aubaine, en lien avec la très forte rémunération octroyée.

Scénario 3 : la politique familiale contestée

Afin d'éviter le retrait d'emploi et de tenir compte des contraintes financières, la prestation accompagnant le retrait d'activité est supprimée, ou très encadrée. En particulier, le retrait total d'activité ne fait l'objet d'aucun soutien direct. Pour les familles au sein desquelles les mères occupent des emplois peu qualifiés et dotés de bas salaires, le dilemme peut devenir important : le désir d'enfant ne peut être satisfait que sous réserve d'un accès garanti, financièrement supportable, à un mode de garde (les établissements d'accueil du jeune enfant, ou bien une forme de solidarité familiale comme la garde par les grands-parents).

Scénario 4 : la politique familiale rénovée et recentrée

Si la possibilité de retrait du marché du travail n'est pas complètement supprimée dans

ce scénario, elle est fortement conditionnée par la logique d'insertion professionnelle. Le principe est, tout en permettant aux parents de faire une pause professionnelle à l'occasion de la naissance d'un enfant, d'optimiser leur retour à l'emploi. Ainsi, plutôt qu'un arrêt d'activité, est proposée la possibilité d'allonger le congé maternité et/ou paternité, sous des modalités souples.

Les parents pourraient ainsi prendre : au premier enfant, de 3 à 6 mois; au second, de 4 à 9 mois; à partir du troisième, de 6 mois à 1 an.

La rémunération mensuelle correspondrait aux indemnités journalières et le partage des congés entre parents est de ce fait spécialement encouragé. Dans cette option, et alors que l'arrêt d'activité est conçu en lien avec la naissance, le congé à temps partiel est supprimé. Un accompagnement dans l'emploi (entretien dans l'entreprise ou par un conseiller Agence nationale pour l'emploi-ANPE) devient systématique à l'issue du congé, afin de réintégrer la personne dans son poste, ou de travailler sur le parcours professionnel.

Conclusion : à quoi sert la démarche prospective ?

Cette démarche, si elle comporte des limites, notamment méthodologiques, avec l'introduction de nombreuses hypothèses à plusieurs étapes du raisonnement, est également d'une grande fécondité. Ces travaux ont en effet permis de balayer de nombreuses idées, et ils constituent désormais un patrimoine de réflexions sur différentes options s'offrant aux politiques familiales.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Dossier d'étude n° 93, juin 2007 « Travaux de prospective sur l'environnement de la politique familiale »

Dossier d'étude n° 100, janvier 2008 « La politique familiale demain - Quatre scénarios exploratoires »

Disponibles sur le site de la CNAF : www.caf.fr, rubrique qui sommes-nous? Publications.

NOTES

¹ On voit ainsi apparaître une thématique très importante autour de la fraude.

Couple, famille et enfants dans les conceptions du bonheur

GILLES PRONOVOST, DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LA FAMILLE DU QUÉBEC (CDRFQ)

L'Institut du Nouveau Monde a commandé en 2006 une enquête sur le bonheur des Québécois, réalisée auprès d'un échantillon de 2006 répondants âgés de 18 ans et plus (les 16-17 ans ne comptent que pour quelques cas). L'INM a accepté de nous remettre une copie des données originales du fichier. Nous remercions l'INM et son directeur, Michel Venne, d'avoir accepté de partager avec nous les résultats de cette enquête. Le fichier est pondéré selon les indications de la firme de sondage (par âge, sexe, région et langue maternelle). Le sondage a été réalisé par Internet et peut présenter quelques biais par rapport à sa représentativité, notamment quant à l'âge et au sexe. Le directeur de l'INM a déjà publié les principaux résultats de cette enquête (Michel Venne, « Les Québécois sont heureux... malgré tout », *L'annuaire du Québec 2008*, Montréal Fides, 2007, p. 104-120). L'éventail des sujets traités est très vaste, je me contenterai ici de revenir sur les seuls éléments ayant trait à la famille, en présentant quelques tableaux (selon un mode de compilation différent de celui publié dans l'Annuaire du Québec, mais bien entendu la hiérarchie des résultats reste inchangée).

On sait que toutes les enquêtes portant sur les valeurs font état de la place première accordée à la famille. Il s'agit d'une constante pratiquement internationale. Un sondage récent mené par le journal *Le Devoir* publiait que plus de 80 % des Québécois plaçaient en tête « la vie amoureuse et familiale » (édition des 13 et 14 septembre 2008). On verra qu'il faut faire une distinction entre ce qui est considéré de l'ordre de la vie amoureuse de couple et de l'ordre de la famille, puisque les représentations de l'un et l'autre diffèrent et ne renvoient sans doute pas au même système de valeurs.

On peut évaluer l'importance accordée à la famille par quelques indicateurs classiques. Par exemple, hormis les préoccupations pour la santé, dont on reparlera, la définition du bonheur *personnel* s'articule prioritairement autour de « L'amour (vie de couple réussie) », « Une famille unie » et « Les enfants ».

L'argent, le sport et l'engagement social sont nettement situés en fin de liste. L'avenir de la famille arrive également en tête comme *sujet de préoccupation* (loin devant « l'avenir de tous les Québécois »...), mais aussi comme *sujet de satisfaction* pour la qualité du temps que l'on passe en sa compagnie (collègues de travail ou d'associations arrivent en bas de cette liste de satisfaction). La fidélité s'applique à sa famille et à ses croyances, bien avant les dirigeants politiques et les employeurs.

En référence au libellé d'une autre question (« Quel est, à l'heure actuelle, votre degré d'inquiétude face aux aspects suivants? »), on se dit cependant davantage inquiet de son avenir personnel et de sa sécurité économique, la question de la famille n'était pas cependant soulevée. Outre la santé, le stress au travail et la situation financière, logent aux premiers rangs des éléments considérés comme ayant un impact négatif sur son bien-être personnel.

Cette conception du bonheur valorisant la famille doit cependant composer avec les préoccupations liées à la santé. Ainsi, presque deux fois plus de répondants mentionnent la santé, plutôt que la famille, comme « essentiel » au bonheur. De plus, « une bonne santé » précède famille, enfants et amis dans la définition du bonheur personnel et de celui du bien-être collectif de la société québécoise. Dans ces circonstances, on ne sera pas surpris de constater que « l'accès à des soins de santé de qualité » précède la protection des enfants, la justice ainsi que l'accès à l'éducation dans la « définition du bien-être collectif des Québécois ». À ce sujet, l'intérêt pour « des politiques familiales adéquates » n'est cité qu'en treizième ou quatorzième place (dépendant de la mesure) sur une échelle mentionnant plus de vingt-cinq items. (« Une société ouverte sur le monde », « la cohésion sociale et la solidarité », « une société et des institutions laïques » sont situés aux trois derniers rangs).

Bref, on peut déceler que la majorité des Québécois, s'ils se disent heureux, mettent d'abord leur santé personnelle au premier rang de leur indice de bonheur personnel, tout comme leur première attente politique a trait au même domaine (même s'ils font peu confiance aux politiciens). Par la suite, ils hésitent entre famille, amour, couple et enfants. Par exemple, ils disent accorder un peu plus d'importance à l'amour, mais ils choisissent l'avenir et le bonheur de leur famille quand ils doivent prioriser leurs choix. Leur indice de satisfaction fait d'ailleurs place d'abord aux enfants et à la famille, à qui leur fidélité s'adresse en premier lieu, le temps passé en compagnie de la famille (conjoint et enfants) leur apporte également la plus grande satisfaction. Leurs attentes plus fortes par rapport à la vie amoureuse entraînent sans doute une plus grande insatisfaction à cet égard, comme si les relations amoureuses relevaient davantage de la vie privée et de la famille de la longue durée.

Leurs soucis portent d'ailleurs moins sur la famille que sur leur état de santé, leur situation financière et le stress au travail. Disons-le franchement, la vie communautaire, les solidarités sociales, le bien-être collectif, l'engagement social semblent aux derniers rangs de leurs préoccupations. Pour le dire un peu rapidement, on semble centré sur son bien-être personnel, sa vie familiale, ses enfants et la recherche d'une vie amoureuse satisfaisante. À tel point d'ailleurs, que l'on identifie ni la famille, ni les amis, ni même son employeur, mais bien soi-même comme la principale source des difficultés rencontrées et que l'on fait surtout confiance à soi-même et à ses proches pour le bien-être collectif.

Ces données portent sur l'ensemble des répondants. Il va de soi que des différences existent selon l'âge, le sexe, la situation familiale ou économique. De plus, il resterait à mettre ces résultats en perspectives avec d'autres enquêtes sur le sujet. On y reviendra sans doute.

Couple, famille et enfants dans les conceptions du bonheur

Quelle importance attribuez-vous à chacun des énoncés suivants dans votre définition du bonheur personnel?

(Réponse « Très important »)

Une bonne santé	82 %
L'amour (vie de couple réussie)	75 %
Une famille unie	68 %
Les enfants	67 %
Un environnement sain	58 %
Votre sentiment d'avoir un contrôle sur votre vie	57 %
Avoir le temps de s'occuper de soi	56 %
Votre sentiment de sécurité	52 %
Votre sentiment d'être utile	52 %
Les amis	49 %
Le respect des autres envers vos valeurs personnelles	49 %
Un logement adéquat	46 %
Une vie professionnelle épanouie	38 %
Les activités de loisirs, les sorties	29 %
L'argent	28 %
La pratique d'un sport ou l'activité physique	24 %
La foi, la spiritualité	18 %
L'engagement social	11 %
Le sentiment d'appartenance à une communauté	9 %

Quelle importance attribuez-vous à chacun des énoncés suivants dans votre définition du bien-être collectif des Québécois?

(Réponse « Très important »)

L'accès à des soins de santé de qualité	84 %
La protection des enfants et de la jeunesse	80 %
Des dirigeants politiques honnêtes	77 %
Un système de justice qui protège adéquatement les citoyens	76 %
L'accès à l'éducation et à la culture	74 %
Des dirigeants politiques à l'écoute de la population	69 %
Des soins adéquats pour les aînés	67 %
L'équité entre les hommes et les femmes	67 %
Une fiscalité équitable	65 %
Des dirigeants d'entreprise honnêtes	65 %
La prévention de problèmes sociaux	64 %
La sécurité des biens et des personnes	64 %
Des politiques familiales adéquates	61 %
La sécurité économique	59 %
Des politiques visant le développement durable	58 %
La sécurité de l'emploi	57 %
Le respect des autres	57 %
L'absence de discrimination	57 %
Des ressources communautaires suffisantes	56 %
La sécurité du logement	56 %
Une juste redistribution de la richesse	53 %
Des médias d'information objectifs	50 %
Une société ouverte sur le monde	45 %
La cohésion sociale et la solidarité	45 %
Une société et des institutions laïques	32 %

Les jeunes Autochtones face à l'avenir

L'article « *Comment peut-on être jeune Autochtone?* »¹ de Laurent Jérôme² s'inspire de publications, ateliers, colloques et recherches visant à mieux cerner les réalités et les défis pour les jeunes Autochtones. Son court article jette quelques bases de réflexion afin de mieux comprendre qui sont les jeunes Autochtones, qu'est-ce qui les distingue de leurs jeunes voisins non autochtones, comment ils s'organisent pour avoir une voix au chapitre et enfin, comment les politiques publiques peuvent prendre en considération leurs réalités et leurs aspirations.

Qui sont les jeunes Autochtones?

Après avoir précisé que les jeunes Autochtones représentent une catégorie politique récente, l'auteur présente trois dimensions des processus de construction identitaire qui distinguent les jeunes Autochtones de leurs voisins non autochtones : la relation entre les générations, à la famille et à une société majoritaire.

En ce qui concerne les relations intergénérationnelles, l'auteur rappelle que les aînés sont au cœur des représentations identitaires des jeunes et que par conséquent, l'un des défis pour les jeunes Autochtones est de formuler leur rôle et de construire leur expérience dans la continuité et en relation étroite avec les générations précédentes.

En regard des relations à la famille, l'auteur parle d'ancrage familial soulignant que la famille est un autre point essentiel dans les ancrages identitaires des jeunes et que dans la présentation de soi, la dimension familiale

(lien de parenté) prévaut. L'auteur fait ressortir l'importance accordée aux dynamiques de transmission des savoirs et aux relations intergénérationnelles et familiales chez les Premières nations.

En ce qui a trait à la relation à la société non autochtone, l'auteur insiste sur le fait que les jeunes des Premières nations doivent, très tôt apprendre à se construire dans le regard de la société non autochtone et des représentations sociales persistantes alimentées par des phénomènes médiatisés : suicides, drogues, alcoolisme, souffrance et violence sociales.

Que font les jeunes? Espaces d'expression et d'affirmation

Si dans les discours publics, les jeunes subiraient tous passivement le contexte actuel et seraient des victimes; selon Laurent Jérôme, il faut plutôt les aborder comme des **acteurs** des transformations de leur société. En effet, en investissant les conseils de bande, en créant leurs propres institutions, en s'engageant dans des associations nationales, les jeunes Autochtones revendiquent des responsabilités accrues et valorisent l'initiative comme nouveau modèle de reconnaissance sociale.

En terminant, l'auteur présente brièvement les priorités à suivre dans les politiques publiques qui leur sont destinées.³

1. Favoriser le rapprochement entre jeunes et aînés.

2. Améliorer les services destinés aux jeunes des Premières nations.

3. Favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle.

4. Améliorer la santé.

5. Accroître leur présence dans la société.

Être jeunes d'une Première nation renvoie à des particularités identitaires et l'expérience identitaire se construit dans un paysage complexe de représentations sociales, de jugements et de positionnements.

COMPTE RENDU DE CHANTALE DUMONT

Analyste-conseil

Conseil de la famille et de l'enfance

NOTES

¹ Cet article fait partie d'une édition spéciale de *Horizon* intitulé « Entre espoir et adversité : la jeunesse autochtone et l'avenir du Canada » du Projet de recherche sur les politiques du gouvernement du Canada en collaboration avec la Direction de la recherche et de l'analyse du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, volume 10, numéro 1, mars 2008.

² Membre du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones de l'Université Laval.

³ À partir du Mémoire présenté au Gouvernement du Québec Concernant la consultation Stratégie d'action jeunesse et le développement d'un volet pour les jeunes des Premières Nations du Québec Présenté par Le Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador et L'Assemblée des Premières Nations du Québec et Labrador, août 2005.



Le prochain symposium aura pour thème « Familles et réussite éducative ».

Il sera organisé en collaboration avec le Centre de transfert
pour la réussite éducative (CTREQ).

Il se tiendra à l'UQTR les 5 et 6 novembre 2009.

PROCHAIN BULLETIN :

Ne manquez pas notre prochain bulletin qui fera la synthèse des débats qui se tiendront pendant le colloque. Parution prévue en décembre 2008. Tous les participants inscrits en recevront une copie papier par la poste.

COLLOQUE FISCALITÉ :

Ne manquez pas le Colloque fiscalité
« *Le Québec, un paradis des familles? Regards sur la famille et la fiscalité* »
le 6 novembre 2008 à Montréal.

Organisé par la Chaire de recherche en fiscalité en finances publiques
de l'Université de Sherbrooke où le Conseil de la famille et de l'enfance (CFE),
associé à l'événement, rendra publics les résultats d'une étude
et les recommandations d'un avis.

Pour renseignements et inscription :
www.usherbrooke.ca/vers/colloquefamille

PARTENAIRES :

Merci à nos généreux commanditaires et à nos partenaires, sans qui la tenue de ce Colloque-débat n'aurait été possible!

- **Ministère de la Famille et des Aînés**
- **Fondation Lucie et André Chagnon**
- **Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec**
- **Université du Québec à Trois-Rivières**



est le bulletin de recherche du Conseil
de développement de la recherche
sur la famille du Québec.

Le Conseil a pour mission de
promouvoir la recherche sur la famille
et de contribuer à la diffusion
et à la mise en application de ses
résultats dans les milieux de pratique.

Éditeur

**Conseil de développement de la
recherche sur la famille du Québec
(CDRFQ)**

80, chemin du Passage, suite 340
Trois-Rivières (Québec) G8T 2M2

Tél. : 819 373-3300

Site Internet : www.uqtr.ca/cdrfq

Courriel : cdrfq@bellnet.ca

Comité exécutif

Jean-Pierre Lamoureux, président
Chantal Royer, vice-présidente
Jocelyne Moreau, trésorière
Gilles Pronovost, directeur général

Coordination

Caroline Legault, assistante de recherche
et de communication

Graphisme

Lucile Baril

Imprimerie

Imprimerie Dupont

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 1481-0271